

Sommaire

DELIBERATIONS

ADMINISTRATION GENERALE

1. Administration générale - Installation des membres du Conseil Communautaire
Rapporteur : Yves BRECHE, le Doyen d'âge de l'Assemblée
2. Administration générale - Election du Président
Rapporteur : Yves BRECHE, le Doyen d'âge de l'Assemblée
3. Administration générale - Nombre de postes de Vice-Présidents
Rapporteur : M. le Président
4. Administration générale - Election des Vice-Présidents
Rapporteur : M. le Président
5. Administration générale - Détermination de la composition du Bureau Communautaire - Nombre de postes des autres membres du Bureau communautaire
Rapporteur : M. le Président
6. Administration générale - Election des autres membres du Bureau communautaire
Rapporteur : M. le Président
7. Administration générale - Lecture de la Charte de l' élu local
Rapporteur : M. le Président
8. Administration générale - Date et lieu de la prochaine réunion
Rapporteur : M. le Président

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 2 avril 2026, s'est réuni le Jeudi 9 avril 2026 à 18h00, en séance publique à la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Yves BRECHE, Doyen d'âge de l'Assemblée, puis de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président élu par l'Assemblée.

Nombre de membres en exercice : 74 / Quorum : 38

Nombre de délégués présents :

70 délégués présents jusqu'à la délibération n° 04.1

71 délégués présents à partir de la délibération n° 04.2

Nombre de membres représentés :

4 délégués représentés jusqu'à la délibération n° 04.1

3 délégués représentés à partir de la délibération n° 04.2

Délégués titulaires présents :

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Albertville	Cindy	ABONDANCE
Albertville	Michel	BATAILLER
Albertville	Hervé	BERNAILLE
Albertville	Yves	BRECHE
Albertville	Fatiha	BRIKOU AMAL
Albertville	Jean-François	BRUGNON
Albertville	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Albertville	Lysiane	CHATEL
Albertville	Morgan	CHEVASSU
Albertville	Julien	COINTY
Albertville	Jean-Pierre	JARRE
Albertville	Bérénice	LACOMBE
Albertville	Karine	MARTINATO
Albertville	Pascale	MARTINOT
Albertville	Pascale	MASOERO (à partir de la délibération n° 04.2)
Albertville	Elodie	MOREL
Albertville	Florian	NICOLLE
Albertville	Pascale	REPELLIN
Albertville	Jean-Marc	ROLLAND
Albertville	Jacqueline	ROUX
Albertville	Julien	YOCCOZ
Allondaz	Frédérique	DUC
Beaufort	Annick	CRESENS
Beaufort	Gabriel	VIARD GAUDIN
Bonvillard	Julien	BENARD
Césarches	Alexandre	ROSSET
Cevins	Philippe	BRANCHE

Cléry	Lucas	DA SILVA GOMES
Cohennoz	Christian	EXCOFFON
Crest-Voland	Sophie Anne	SMILEVITCH
Esserts-Blay	Raphaël	THEVENON
Flumet	Marie-Pierre	OUVRIER
Frontenex	Sandrine	POIGNET
Frontenex	Laurent	VERNAZ
Gilly sur Isère	Gilles	BARRADI
Gilly sur Isère	Irène	CHAPUY
Gilly sur Isère	Christian	TROMBERT
Grésy sur Isère	François	GAUDIN
Grignon	Lina	BLANC
Grignon	François	RIEU
Hauteluze	Esteban	LAGIER
La Bâthie	Maguy	RUFFIER
La Bâthie	Damien	SANTON
La Giettaz	Daniel	DANGLARD
Marthod	Virginie	VERNAZ
Mercury	Yves	DUNAND
Mercury	Valérie	REVET
Mercury	Alain	ZOCCOLO
Montaille	Jean-Claude	SIBUET-BECQUET
Monthion	Bastien	LAVOINE
Notre Dame de Bellecombe	Catherine	QUITTET
Notre Dame des Millières	André	VAIRETTO
Plancherine	Jean-Pierre	FAZZARI
Queige	Guillaume	BEDHET
Rognaix	Monique	NAGORNY
Saint Nicolas La Chapelle	Ghislaine	JOLY
Saint Paul sur Isère	Karine	LURIENNE
Sainte Hélène sur Isère	Jérôme	REYNAUD
Thénésol	Nicolas	BERNARD DUGUET
Tournon	Sandrine	BERTHET
Tours en Savoie	Yann	MANDRET
Ugine	Mathieu	BERTOLINI
Ugine	Agnès	CHEVALIER GACHET
Ugine	Catherine	CLAVEL
Ugine	Véronique	DENOISIÉ
Ugine	Philippe	GARZON
Ugine	Laurent	PATUEL
Ugine	Françoise	VIGUET CARRIN
Venthon	Julien	MASSON
Verrens-Arvey	Pierre	SOTO
Villard sur Doron	Thomas	BRAY

Délégués représentés :

Pascale MASOERO	Albertville	Ayant donné pouvoir Frédéric BURNIER FRAMBORET (<i>jusqu'à la délibération n° 04.1</i>)
Muriel THEATE	Albertville	Ayant donné pouvoir à Pascale REPELLIN
Marc BERTHOLON	Pallud	Ayant donné pouvoir à Frédérique DUC
Sandra BOUZON	Saint Vital	Ayant donné pouvoir à Sandrine BERTHET

Le Conseil Communautaire a choisi **Bastien LAVOINE** comme Secrétaire de séance.

Le Doyen d'âge de l'Assemblée, **Yves BRECHE**, souhaite la bienvenue à l'Assemblée.

En ouverture de séance, il fait la déclaration ci-après :

« Je souhaite à tous la bienvenue pour ce premier Conseil Communautaire qui ouvre cette nouvelle mandature. Je me présente, Yves BRECHE, élu d'Albertville et je prononce l'ouverture de la séance en tant que Doyen de l'Assemblée. Comme me l'a dit mon ami François RIEU tout à l'heure, tu as été le plus jeune Maire et tu es aujourd'hui le Doyen.

Chers élus, nous voilà réunis pour un mandat de 6 ans peut être 7. Comme vous le savez, c'est à la fois long et court avec une charge de travail qui sera toujours importante. Je souhaite que l'on travaille ensemble dans un esprit constructif, fait de confiance mutuelle, de transparence, de dialogue et d'efficacité au service de nos administrés. Je tiens à remercier toutes les personnes présentes, l'ensemble des élus mandatés par leurs Communes respectives, le personnel administratif qui nous entoure très engagé à nos côtés, les techniciens informatiques qui nous accompagneront notamment au moment des votes, les représentants de la presse. Je salue aussi l'ensemble du public présent dans la salle. Je vous renouvelle donc à tous mes vœux de bienvenue et vous souhaite une bonne séance ».

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS

ADMINISTRATION GENERALE

1. Administration générale - Installation des membres du Conseil communautaire

Rapporteur : Yves BRECHE, Doyen d'âge de l'Assemblée

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment son article L.5211-6-1,

Vu l'arrêté préfectoral du 21 novembre 2016 portant création de la Communauté d'Agglomération Arlysère issue de la fusion de la Communauté de Communes de la Région d'Albertville (Co.RAL), de la Communauté de Communes du Beaufortain (CCB), de la Communauté de Communes de la Haute Combe de Savoie (CCHCS) et de la Communauté de Communes Com'Arly,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 octobre 2025 fixant le nombre et la répartition des sièges du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Vu les démissions de :

- Jean RONZATTI de la Commune de Frontenex, par courrier réceptionné le 18 mars 2026 et qui est remplacé par Laurent VERNAZ,

- Laurent DUBETTIER de la Commune de Plancherine, par courrier réceptionné le 25 mars 2026 et qui est remplacé par Jean-Pierre FAZZARI,
- Jean-Christophe ROSSET-GRANGE de la Commune de Flumet, par courrier réceptionné le 25 mars 2026 et qui est remplacé par Michel JOLY,
- Michel JOLY de la Commune de Flumet, par courrier réceptionné le 27 mars 2026 et qui est remplacé par Marie-Pierre OUVRIER,
- Benjamin GARDET de la Commune de Crest-Voland, par courrier réceptionné le 26 mars 2026 et qui est remplacé par Christelle MOLLIER,
- Christelle MOLLIER de la Commune de Crest-Voland, par courrier réceptionné le 27 mars 2026 et qui est remplacée par Florent BOURGEOIS-ROMAIN,
- Florent BOURGEOIS-ROMAIN de la Commune de Crest-Voland, par courrier réceptionné le 30 mars 2026 et qui est remplacé par Sophie Anne SMILEVITCH,
- Emmanuelle GUILLARD, de la Commune de Saint Paul sur Isère, par courrier réceptionné le 27 mars 2026 et qui est remplacée par Karine LURIENNE,

Le quorum étant atteint, Yves BRECHE, Doyen d'âge de l'Assemblée, procède à l'installation des membres du Conseil Communautaire comme suit :

➤ **en qualité de délégués titulaires :**

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Albertville	Cindy	ABONDANCE
Albertville	Michel	BATAILLER
Albertville	Hervé	BERNAILLE
Albertville	Yves	BRECHE
Albertville	Fatiha	BRIKOU AMAL
Albertville	Jean-François	BRUGNON
Albertville	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Albertville	Lysiane	CHATEL
Albertville	Morgan	CHEVASSU
Albertville	Julien	COINTY
Albertville	Jean-Pierre	JARRE
Albertville	Bérénice	LACOMBE
Albertville	Karine	MARTINATO
Albertville	Pascale	MARTINOT
Albertville	Pascale	MASOERO
Albertville	Elodie	MOREL
Albertville	Florian	NICOLLE
Albertville	Pascale	REPELLIN
Albertville	Jean-Marc	ROLLAND
Albertville	Jacqueline	ROUX
Albertville	Muriel	THEATE
Albertville	Julien	YOCCOZ
Allondaz	Frédérique	DUC
Beaufort	Annick	CRESENS
Beaufort	Gabriel	VIARD GAUDIN
Bonvillard	Julien	BENARD
Césarches	Alexandre	ROSSET

Cevins	Philippe	BRANCHE
Cléry	Lucas	DA SILVA GOMES
Cohennoz	Christian	EXCOFFON
Crest-Voland	Sophie Anne	SMILEVITCH
Esserts-Blay	Raphaël	THEVENON
Flumet	Marie-Pierre	OUVRIER
Frontenex	Sandrine	POIGNET
Frontenex	Laurent	VERNAZ
Gilly sur Isère	Gilles	BARRADI
Gilly sur Isère	Irène	CHAPUY
Gilly sur Isère	Christian	TROMBERT
Grésy sur Isère	François	GAUDIN
Grignon	Lina	BLANC
Grignon	François	RIEU
Hauteluce	Esteban	LAGIER
La Bâthie	Maguy	RUFFIER
La Bâthie	Damien	SANTON
La Giettaz	Daniel	DANGLARD
Marthod	Virginie	VERNAZ
Mercury	Yves	DUNAND
Mercury	Valérie	REVET
Mercury	Alain	ZOCCOLO
Montailleur	Jean-Claude	SIBUET-BECQUET
Monthion	Bastien	LAVOINE
Notre Dame de Bellecombe	Catherine	QUITTET
Notre Dame des Millières	André	VAIRETTO
Pallud	Marc	BERTHOLON
Plancherine	Jean-Pierre	FAZZARI
Queige	Guillaume	BEDHET
Rognaix	Monique	NAGORNY
Saint Nicolas La Chapelle	Ghislaine	JOLY
Saint Paul sur Isère	Karine	LURIENNE
Saint Vital	Sandra	BOUZON
Sainte Hélène sur Isère	Jérôme	REYNAUD
Thénésol	Nicolas	BERNARD DUGUET
Tournon	Sandrine	BERTHET
Tours en Savoie	Yann	MANDRET
Ugine	Mathieu	BERTOLINI
Ugine	Agnès	CHEVALIER GACHET
Ugine	Catherine	CLAVEL
Ugine	Véronique	DENOISIÉ
Ugine	Philippe	GARZON
Ugine	Laurent	PATUEL
Ugine	Françoise	VIGUET CARRIN
Venthon	Julien	MASSON
Verrens-Arvey	Pierre	SOTO
Villard sur Doron	Thomas	BRAY

➤ en qualité de délégués suppléants :

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Allondaz	Cédric	BOIRON
Bonvillard	Maéva	PASCAL
Césarches	Patrick	LATOIR
Cevins	Sébastien	PIVIER
Cléry	Slimane	MOUDIR
Cohennoz	Claude	GARDET
Crest Voland	Jean-Louis	AINOZ
Esserts-Blay	Jean-Paul	BOCHET
Flumet	Christian	OUVRIER BUFFET
Grésy sur Isère	Frank	VIALLET
Hauteluze	Yannick	MAZZOCCHI
La Giettaz	Laurent	COULAUD
Marthod	Florian	GARDET
Montailleir	Nicolas	CHATEL
Monthion	Jean-Marc	SOULIÉ
Notre Dame de Bellecombe	Kévin	MOLLIER
Notre Dame des Millièrès	Philippe	GUIRAND
Pallud	Magali	BES MATEU
Plancherine	Catherine	PAYET
Queige	Jean-Claude	PAULY
Rognaix	Joël	GACHET
Saint Nicolas la Chapelle	Jean-Luc	JIGUET-COVEX
Saint Paul sur Isère	Jean-Pierre	GUILLOT
Saint Vital	Gauthier	MESTRALLET
Sainte Hélène sur Isère	Françoise	DEGLISE-FAVRE
Thénésol	Frédéric	JOGUET
Tournon	Luc	OMELTCHENKO
Tours en Savoie	Michel	PANTALEON
Venthon	Serge	LABROUSSE
Verrens Arvey	Frédéric	PACHE
Villard sur Doron	Marie-France	DEVILLE-CAVELLIN

2. Administration générale - Election du Président

Rapporteur : Yves BRECHE, Doyen d'âge de l'Assemblée

Yves BRECHE, Doyen d'âge de l'Assemblée, invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

Il rappelle que cette élection se déroule au scrutin secret à trois tours après appel de candidatures. La majorité absolue est nécessaire aux deux premiers tours, la majorité relative suffit au troisième tour. En cas d'égalité de suffrage, le candidat le plus âgé est déclaré élu. L'élection s'effectue par vote électronique.

Michel BATAILLER et Frédérique DUC ont été désignés assesseurs

Yves BRECHE, Doyen d'âge de l'Assemblée, fait appel aux candidatures.

Frédéric BURNIER FRAMBORET est candidat.

Il est procédé à l'élection du Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	8
RESTE, nombre de suffrages exprimés	66
Majorité absolue	34

A obtenu

Frédéric BURNIER FRAMBORET	66
----------------------------	----

Frédéric BURNIER FRAMBORET a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé Président et immédiatement installé.

Le nouveau Président élu remercie l'ensemble des personnes présentes pour la confiance qui lui est accordée. Il souligne que cette responsabilité s'inscrit dans une démarche collective et un projet de gouvernance commun.

Il rappelle qu'il s'agit avant tout d'une équipe de femmes et d'hommes unis par une volonté commune de faire progresser le territoire. Tous les Maires, anciens comme nouveaux, ont été écoutés. Cette dynamique repose sur une double ambition : rapprocher l'Agglomération de ses habitants et renforcer l'accompagnement des Communes. Elle s'appuie également sur une vision territoriale qui dépasse les oppositions traditionnelles (haut/bas, grand/petit, etc.) pour rassembler l'ensemble des acteurs autour d'un projet commun.

Dans le contexte national et international actuel, il insiste sur l'importance de préserver une stabilité locale, à l'image de celle observée au niveau du Département et de la Région. Cette stabilité constitue un facteur clé de réussite pour l'avenir. Il se dit convaincu que, grâce à l'engagement du Conseil Communautaire et de l'exécutif, ce travail collectif permettra de conduire le territoire vers des perspectives positives.

Il adresse également ses remerciements aux anciens élus communautaires, et tout particulièrement à l'ancien Président Franck LOMBARD, pour leur engagement et leur travail accompli. Il souligne que la construction du pacte commun actuel s'inscrit dans la continuité des actions et de la dynamique impulsées par chacun au service du territoire.

Enfin, il tient à avoir une pensée particulière pour les fondateurs de la Co.RAL : François CANTAMESSA, François Alex et Florian DROUET.

3. Administration générale - Nombre de postes de Vice-Présidents

Rapporteur : M. le Président

L'article L.5211-10 du CGCT prévoit que « le nombre de Vice-Présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant. Cependant, à la majorité des deux-tiers de l'organe délibérant, le nombre de Vice-Présidents peut être augmenté jusqu'à 30 % sans dépasser un plafond de quinze Vice-Présidents ».

M. le Président propose de fixer à 15 le nombre de postes de Vice-Présidents.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de fixer à 15 le nombre de postes de Vice-Présidents.

4. Administration générale - Election des Vice-Présidents

Rapporteur : M. le Président

Sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, élu Président, le Conseil communautaire procède à l'élection des Vice-Présidents.

Il est rappelé que les Vice-Présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président.

4.1 Election du 1^{er} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, élu Président, à l'élection du 1^{er} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Philippe GARZON est candidat.

Il est procédé à l'élection du 1^{er} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	8
RESTE, nombre de suffrages exprimés	66
Majorité absolue	34

A obtenu

Philippe GARZON	66
-----------------	----

Philippe GARZON a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 1^{er} Vice-Président et immédiatement installé.

Pascale MASOERO rejoint la séance.

4.2 Election du 2^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, élu Président, à l'élection du 2^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Sandrine BERTHET est candidate.

Il est procédé à l'élection du 2^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	9
RESTE, nombre de suffrages exprimés	65
Majorité absolue	33

A obtenu

Sandrine BERTHET	65
------------------	----

Sandrine BERTHET a obtenu la majorité absolue. Elle est proclamée 2^{ème} Vice-Présidente et immédiatement installée.

4.3 Election du 3^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, élu Président, à l'élection du 3^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Alain ZOCCOLO est candidat.

Il est procédé à l'élection du 3^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	9
RESTE, nombre de suffrages exprimés	65
Majorité absolue	33

A obtenu

Alain ZOCCOLO	65
---------------	----

Alain ZOCCOLO a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 3^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

4.4 Election du 4^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, élu Président, à l'élection du 4^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Annick CRESSENS est candidate.

Il est procédé à l'élection du 4^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	15
RESTE, nombre de suffrages exprimés	59
Majorité absolue	30

A obtenu

Annick CRESSENS	59
-----------------	----

Annick CRESSENS a obtenu la majorité absolue. Elle est proclamée 4^{ème} Vice-Présidente et immédiatement installée.

4.5 Election du 5^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, élu Président, à l'élection du 5^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

André VAIRETTO est candidat.

Il est procédé à l'élection du 5^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	1
RESTE, nombre de suffrages exprimés	73
Majorité absolue	37

A obtenu

André VAIRETTO	73
----------------	----

André VAIRETTO a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 5^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

4.6 Election du 6^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, élu Président, à l'élection du 6^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Maguy RUFFIER est candidate.

Il est procédé à l'élection du 6^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	11
RESTE, nombre de suffrages exprimés	63
Majorité absolue	32

A obtenu

Maguy RUFFIER	63
---------------	----

Maguy RUFFIER a obtenu la majorité absolue. Elle est proclamée 6^{ème} Vice-Présidente et immédiatement installée.

4.7 Election du 7^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, élu Président, à l'élection du 7^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Raphaël THEVENON est candidat.

Il est procédé à l'élection du 7^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	11
RESTE, nombre de suffrages exprimés	63
Majorité absolue	32

A obtenu

Raphaël THEVENON	63
------------------	----

Raphaël THEVENON a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 7^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

4.8 Election du 8^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, élu Président, à l'élection du 8^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Fatiha BRIKOU AMAL est candidate.

Il est procédé à l'élection du 8^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	13
RESTE, nombre de suffrages exprimés	61
Majorité absolue	31

A obtenu

Fatiha BRIKOU AMAL	61
--------------------	----

Fatiha BRIKOU AMAL a obtenu la majorité absolue. Elle est proclamée 8^{ème} Vice-Présidente et immédiatement installée.

4.9 Election du 9^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET élu Président, à l'élection du 9^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Guillaume BEDHET est candidat.

Il est procédé à l'élection du 9^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	10
RESTE, nombre de suffrages exprimés	64
Majorité absolue	33

A obtenu

Guillaume BEDHET	64
------------------	----

Guillaume BEDHET a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 9^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

4.10 Election du 10^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, élu Président, à l'élection du 10^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Hervé BERNAILLE est candidat.

Il est procédé à l'élection du 10^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	16
RESTE, nombre de suffrages exprimés	58
Majorité absolue	30

A obtenu

Hervé BERNAILLE	58
-----------------	----

Hervé BERNAILLE a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 10^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

4.11 Election du 11^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, élu Président, à l'élection du 11^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Gilles BARRADI est candidat.

Il est procédé à l'élection du 11^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	5
RESTE, nombre de suffrages exprimés	69
Majorité absolue	35

A obtenu

Gilles BARRADI	69
----------------	----

Gilles BARRADI a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 11^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

4.12 Election du 12^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, élu Président, à l'élection du 12^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

François GAUDIN est candidat.

Il est procédé à l'élection du 12^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	19
RESTE, nombre de suffrages exprimés	55
Majorité absolue	28

A obtenu

François GAUDIN	55
-----------------	----

François GAUDIN a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 12^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

4.13 Election du 13^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, élu Président, à l'élection du 13^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Laurent PATUEL est candidat.

Il est procédé à l'élection du 13^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	14
RESTE, nombre de suffrages exprimés	60
Majorité absolue	31

A obtenu

Laurent PATUEL	60
----------------	----

Laurent PATUEL a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 13^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

4.14 Election du 14^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, élu Président, à l'élection du 14^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Christian EXCOFFON est candidat.

Il est procédé à l'élection du 14^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	16
RESTE, nombre de suffrages exprimés	58
Majorité absolue	30

A obtenu

Christian EXCOFFON	58
--------------------	----

Christian EXCOFFON a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 14^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

4.15 Election du 15^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, élu Président, à l'élection du 15^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Jean-François BRUGNON est candidat.

Il est procédé à l'élection du 15^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	13
RESTE, nombre de suffrages exprimés	61
Majorité absolue	31

A obtenu

Jean-François BRUGNON	61
-----------------------	----

Jean-François BRUGNON a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 15^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

5. Administration générale – Détermination de la composition du Bureau Communautaire - Nombre de postes des autres membres du Bureau communautaire

Rapporteur : M. le Président

Selon l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau communautaire est composé du Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents, et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres.

Dans la continuité des délibérations précédentes fixant le nombre de Vice-Présidents et procédant à l'élection des Vice-Présidents, il est proposé de créer 18 postes de conseillers délégués, membres du Bureau communautaire.

La création d'autres membres est facultative. Leur nombre n'est pas limité.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de :

- **créer des postes de membres du Bureau communautaire ;**
- **fixer à 18 le nombre de postes des autres membres du Bureau communautaire.**

6. Administration générale - Election des autres membres du Bureau communautaire

Rapporteur : M. le Président

Sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, élu Président, le Conseil communautaire procède à l'élection des autres membres du Bureau.

Il est rappelé que les autres membres du Bureau sont élus selon les mêmes modalités que le Président.

6.1. Election du 1^{er} membre du Bureau

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président, à l'élection du 1^{er} membre du Bureau.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Marie-Pierre OUVRIER est candidate.

Il est procédé à l'élection du 1^{er} membre du Bureau de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	9
RESTE, nombre de suffrages exprimés	65
Majorité absolue	33

A obtenu

Marie-Pierre OUVRIER	65
----------------------	----

Marie-Pierre OUVRIER a obtenu la majorité absolue. Elle est proclamée 1^{ère} membre du Bureau et immédiatement installée.

6.2. Election du 2^{ème} membre du Bureau

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président, à l'élection du 2^{ème} membre du Bureau.

M. le Président fait appel aux candidatures.

François RIEU est candidat.

Il est procédé à l'élection du 2^{ème} membre du Bureau de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	4
RESTE, nombre de suffrages exprimés	70
Majorité absolue	36

A obtenu

François RIEU	70
---------------	----

François RIEU a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 2^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

6.3. Election du 3^{ème} membre du Bureau

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président, à l'élection du 3^{ème} membre du Bureau.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Pascale REPELLIN est candidate.

Il est procédé à l'élection du 3^{ème} membre du Bureau de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	15
RESTE, nombre de suffrages exprimés	59
Majorité absolue	30

A obtenu

Pascale REPELLIN	59
------------------	----

Pascale REPELLIN a obtenu la majorité absolue. Elle est proclamée 3^{ème} membre du Bureau et immédiatement installée.

6.4. Election du 4^{ème} membre du Bureau

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président, à l'élection du 4^{ème} membre du Bureau.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Catherine QUITTET est candidate.

Il est procédé à l'élection du 4^{ème} membre du Bureau de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	9
RESTE, nombre de suffrages exprimés	65
Majorité absolue	33

A obtenu

Catherine QUITTET	65
-------------------	----

Catherine QUITTET a obtenu la majorité absolue. Elle est proclamée 4^{ème} membre du Bureau et immédiatement installée.

6.5. Election du 5^{ème} membre du Bureau

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président, à l'élection du 5^{ème} membre du Bureau.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Philippe BRANCHE est candidat.

Il est procédé à l'élection du 5^{ème} membre du Bureau de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	5
RESTE, nombre de suffrages exprimés	69
Majorité absolue	35

A obtenu

Philippe BRANCHE	69
------------------	----

Philippe BRANCHE a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 5^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

6.6. Election du 6^{ème} membre du Bureau

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président, à l'élection du 6^{ème} membre du Bureau.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Virginie VERNAZ est candidate.

Il est procédé à l'élection du 6^{ème} membre du Bureau de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	10
RESTE, nombre de suffrages exprimés	64
Majorité absolue	33

A obtenu

Virginie VERNAZ	64
-----------------	----

Virginie VERNAZ a obtenu la majorité absolue. Elle est proclamée 6^{ème} membre du Bureau et immédiatement installée.

6.7. Election du 7^{ème} membre du Bureau

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président, à l'élection du 7^{ème} membre du Bureau.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Muriel THEATE est candidate.

Il est procédé à l'élection du 7^{ème} membre du Bureau de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	14
RESTE, nombre de suffrages exprimés	60
Majorité absolue	31

A obtenu

Muriel THEATE	60
---------------	----

Muriel THEATE a obtenu la majorité absolue. Elle est proclamée 7^{ème} membre du Bureau et immédiatement installée.

6.8. Election du 8^{ème} membre du Bureau

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président, à l'élection du 8^{ème} membre du Bureau.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Frédérique DUC est candidate.

Il est procédé à l'élection du 8^{ème} membre du Bureau de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	9
RESTE, nombre de suffrages exprimés	65
Majorité absolue	33

A obtenu

Frédérique DUC	65
----------------	----

Frédérique DUC a obtenu la majorité absolue. Elle est proclamée 8^{ème} membre du Bureau et immédiatement installée.

6.9. Election du 9^{ème} membre du Bureau

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président, à l'élection du 9^{ème} membre du Bureau.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Yann MANDRET est candidat.

Il est procédé à l'élection du 9^{ème} membre du Bureau de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	9
RESTE, nombre de suffrages exprimés	65
Majorité absolue	33

A obtenu

Yann MANDRET	65
--------------	----

Yann MANDRET a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 9^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

6.10 Election du 10^{ème} membre du Bureau

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président, à l'élection du 10^{ème} membre du Bureau.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Esteban LAGIER est candidat.

Il est procédé à l'élection du 10^{ème} membre du Bureau de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	12
RESTE, nombre de suffrages exprimés	62
Majorité absolue	32

A obtenu

Esteban LAGIER	62
----------------	----

Esteban LAGIER a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 10^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

6.11 Election du 11^{ème} membre du Bureau

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président, à l'élection du 11^{ème} membre du Bureau.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Yves DUNAND est candidat.

Il est procédé à l'élection du 11^{ème} membre du Bureau de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	10
RESTE, nombre de suffrages exprimés	64
Majorité absolue	33

A obtenu

Yves DUNAND	64
-------------	----

Yves DUNAND a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 11^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

6.12 Election du 12^{ème} membre du Bureau

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président, à l'élection du 12^{ème} membre du Bureau.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Julien BENARD est candidat.

Il est procédé à l'élection du 12^{ème} membre du Bureau de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	10
RESTE, nombre de suffrages exprimés	64
Majorité absolue	33

A obtenu

Julien BENARD	64
---------------	----

Julien BENARD a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 12^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

6.13. Election du 13^{ème} membre du Bureau

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, élu Président, à l'élection du 13^{ème} membre du Bureau.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Julien MASSON est candidat.

Il est procédé à l'élection du 13^{ème} membre du Bureau de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	10
RESTE, nombre de suffrages exprimés	64
Majorité absolue	33

A obtenu

Julien MASSON	64
---------------	----

Julien MASSON a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 13^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

6.14. Election du 14^{ème} membre du Bureau

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président, à l'élection du 14^{ème} membre du Bureau.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Damien SANTON est candidat.

Il est procédé à l'élection du 14^{ème} membre du Bureau de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	13
RESTE, nombre de suffrages exprimés	61
Majorité absolue	31

A obtenu

Damien SANTON	61
---------------	----

Damien SANTON a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 14^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

6.15. Election du 15^{ème} membre du Bureau

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président, à l'élection du 15^{ème} membre du Bureau.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Laurent VERNAZ est candidat.

Il est procédé à l'élection du 15^{ème} membre du Bureau de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	14
RESTE, nombre de suffrages exprimés	60
Majorité absolue	31

A obtenu

Laurent VERNAZ	60
----------------	----

Laurent VERNAZ a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 15^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

6.16. Election du 16^{ème} membre du Bureau

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président, à l'élection du 16^{ème} membre du Bureau.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Jean-Pierre JARRE est candidat.

Il est procédé à l'élection du 16^{ème} membre du Bureau de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	17
RESTE, nombre de suffrages exprimés	57
Majorité absolue	29

A obtenu

Jean-Pierre JARRE	57
-------------------	----

Jean-Pierre JARRE a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 16^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

6.17. Election du 17^{ème} membre du Bureau

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président, à l'élection du 17^{ème} membre du Bureau.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Thomas BRAY est candidat.

Il est procédé à l'élection du 17^{ème} membre du Bureau de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	11
RESTE, nombre de suffrages exprimés	63
Majorité absolue	32

A obtenu

Thomas BRAY	63
-------------	----

Thomas BRAY a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 17^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

6.18. Election du 18^{ème} membre du Bureau

Il est procédé, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président, à l'élection du 18^{ème} membre du Bureau.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Véronique DENOISIE est candidate.

Il est procédé à l'élection du 18^{ème} membre du Bureau de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants	74
A DEDUIRE : nombre de suffrages déclarés blancs et nuls	10
RESTE, nombre de suffrages exprimés	64
Majorité absolue	33

A obtenu

Véronique DENOISIE	64
--------------------	----

Véronique DENOISIE a obtenu la majorité absolue. Elle est proclamée 18^{ème} membre du Bureau et immédiatement installée.

Procès-verbal d'installation transmis au représentant de l'Etat le 10 avril 2026

7. Administration générale - Lecture de la Charte de l'élu local

Rapporteur : M. le Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.1111-1-1 et L.5211-6, Vu la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice par les élus locaux de leur mandat, Lors de cette première réunion de l'organe délibérant, immédiatement après l'élection du Président, des Vice-Présidents et des autres membres du Bureau, le Président a donné lecture de la Charte de l'élu local prévue à l'article L.1111-1-1.

Il a été remis aux Conseillers Communautaires une copie de cette Charte de l'élu local ainsi que des dispositions portant sur les conditions d'exercice du mandat de conseiller communautaire (section 3 du chapitre VI du présent titre dans les Communautés d'Agglomération, ainsi que des articles auxquels il est fait référence dans ces dispositions).

Ces documents sont consultables au siège de la CA Arlysère.

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 14 avril 2026

8. Administration générale - Date et Lieu de la prochaine réunion du Conseil Communautaire

Rapporteur : M. le Président

Il est proposé que le prochain Conseil Communautaire se déroule le :

**Jeudi 23 avril 2026 à 18h00
à la Salle séminaire - Halle Olympique – ALBERTVILLE**

Le Conseil Communautaire en prend acte.

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 14 avril 2026

QUESTIONS ORALES

Aucune autre question n'étant soumise au débat, M. le Président lève la séance à 19h45.

Procès-verbal arrêté au Conseil communautaire du 23 avril 2026

Frédéric BURNIER FRAMBORET
Président



Bastien LAVOINE
Le secrétaire de séance

